

Deux articles successifs sur le blog [Défense ouverte](#) de Jean Guisnel m'imposent de réagir. Professeur durant 3 ans à l'École de Guerre dont une année comme chef du Cours Stratégie Histoire militaire, chef du Service Historique de l'Armée de Terre de 1997 à 2000, par ailleurs adjoint communication du Gouverneur militaire de Paris en 1990-1992 et n°2 du Service de Relations Publiques des Armées dans la période de fou que fut la compétition électorale Chirac-Balladur, je me dois de dire : Halte à la désinformation !



Crédit photo : Stéphane Gaudin

Résumons ces deux articles

Le Général chef du Service Historique de la Défense aurait par sa maladresse et son non respect de la loi sur la communication des archives amené le service qu'il dirigeait au bord de l'explosion, une partie du personnel lui reprochant l'illégalité de son comportement.

L'article se veut sérieux car il serait issu de rencontres successives d'« *un très bon connaisseur du dossier* », d'historiens qui craquent, de gens qui lui ont dénoncé les liens très étroits liant au SHD les contrôleurs généraux des Armées Bodin et Lucas, respectivement SGA et directeur DMPA, d'un général cinq étoiles mécontent, d'une « source très proche du SHD » qui aurait dit de manière sibylline : qu'il fallait « *traiter ces affaires de manière exactement inverse à ce qui s'est passé* », etc. Bref, une enquête... Cette dernière source ne précise d'ailleurs pas ce qu'aurait été cette manière inverse, ce qui nous permet d'évoquer l'adage selon lequel le capitalisme est l'exploitation de l'homme par l'homme et le communisme exactement le contraire.

Dans le deuxième article concernant le massacre de Thiaroye une « *autorité militaire du SHD associée à un directeur de cabinet ministériel* » aurait pris une décision intempestive dénoncée heureusement par le civisme et la connaissance des lois des archivistes. C'est un vrai jeu de piste pour retrouver les personnes évoquées.

Pourquoi ces « sources » éprouvent-elles le besoin de rester à couvert ? Sont-elles des « gorges profondes » ou des personnels qui craignent pour leur vie ou leur carrière dans un milieu où semble régner une police politique militaire ? En journalisme comme en recherche historique le ba-ba est de citer ses sources sauf si cela les met en danger. Est-ce donc le cas ?

Le journaliste dans cet article a-t-il pris le soin de recueillir la version du général et du conservateur en chef, leur a-t-il téléphoné pour leur dire qu'il allait publier et leur accorder éventuellement droit de réponse ? Même si le droit de réserve lui était opposé, il pouvait éventuellement leur donner le statut de source anonyme après avoir échangé avec eux. A-t-il pris contact avec ceux qui connaissent bien le SHD ? Ceux qui y travaillent ? Nul ne le sait.

Donc je pèse mes mots : enquête bâclée, colportage de ragots avec, pour un professionnel, facilité de savoir au vu des rumeurs colportées qui a alimenté en « infos » Jean Guisnel. L'enquête est à refaire et je vais la faire ci-dessous en m'appuyant sur mon expérience de trois ans passés à Vincennes et de ce que j'en ai su depuis grâce aux liens que

j'ai gardé avec le personnel civil de la défense encore en place au château, du fait du souvenir d'un travail en commun qui a été générateur de satisfactions. Aujourd'hui, ils sont démotivés.

Mon expérience à la tête du SHAT (1997-2000)

En 1997, prenant la tête du service en venant du cabinet du chef d'état-major des Armées, j'étais bien conscient des réformes à entreprendre dans le cadre de la refondation des armées et du passage à un modèle d'armée professionnelle le tout sur fond de réduction drastique du budget de la défense. Contrairement à d'autres, je prônais dès lors la fusion des différents services d'armée : Terre, Mer, Air, Gendarmerie et le rattachement à l'administration du Ministère de la Défense, compte tenu du fait que les Armées se retiraient sur leur capacité opérationnelle et n'avaient plus de budgets pour subvenir au fonctionnement de ces services.

J'ai donc vécu une période intermédiaire où je gardais un contact avec le Chef d'état-major de l'armée de Terre, et pour les affaires délicates, celui, soit du Secrétaire Général pour l'administration Jean-François Hebert, soit celui du cabinet du Ministre ou du Ministre lui-même, Alain Richard. Pourquoi ces contacts ? Parce que les archives conservées à Vincennes conservent la trace de la politique générale de l'état et que la publication trop hâtive de certaines de celles-ci peuvent, pour l'instant, parfois gêner la liberté d'action diplomatique, l'instrumentalisation par d'autres pays de documents savamment présentés traitant par exemple du nucléaire qui est un des rares domaines d'une politique indépendante, de la guerre d'Algérie sous différentes facettes, du Maroc, plus près de nous du Rwanda, etc.. Tous sujets source de complications certaines. Il est sûr comme l'a dit Racine « *qu'il n'est pas de secret que le temps ne révèle* », et cela est l'exacte vérité si le secret a été correctement archivé et bien conservé. La tâche du SHD est justement de veiller à ce que ces documents sensibles entrent bien au SHD, qu'ils y soient conservés dans les conditions de sécurité requises jusqu'au moment où la loi sur les archives autorise leur libre accès à tout un chacun. Ce lien direct a d'ailleurs servi plus souvent à faire ouvrir des archives que la sous-direction du Cabinet, frileusement, empêchait, contrairement à mes propositions. Ainsi, avec l'appui d'une lettre du professeur Jauffret, on a pu débloquent auprès du Ministre la sortie d'un tome présentant des documents sur les débuts de l'insurrection algérienne, demande refusée préalablement par le cabinet. Il en a été de même pour débloquent 200 cartons de documents produits par les *willayas*, fermés normalement à la consultation, au bénéfice du professeur Gilbert Meynier en cours de recherche sur l'histoire du FLN. Le livre qui en est issu est devenu un classique, apprécié par les chercheurs tant en France qu'en Algérie. Naturellement, dès lors, ces cartons ont été mis en consultation libre. Les seules exceptions ont été pour les cartons dans lesquelles apparaissaient des noms de personnes qui, du fait de leur activité, non connue publiquement, au profit de l'armée française, risquaient, elles ou leurs descendants, d'être victimes de vengeances ou représailles. J'ai mis pendant plusieurs mois un officier à temps plein pour cet examen minutieux et délicat des cartons, pour assurer cette sécurité.

J'ai pris sur moi d'ouvrir à la consultation des dossiers de Justice Militaire au profit du chercheur Nicolas Offenstadt au vu de la qualité de ses travaux, alors que là aussi on faisait lanterner la décision d'autorisation sur de longs mois avec des arguties irrecevables.

En revanche, j'ai fait pilonner un inventaire sur les fonds du SGDN en observant que la loi n'était pas respectée, les documents à consultation retardée par la loi n'ayant pas été

indiqués avec l'astérisque réglementaire. J'ai fait mettre en bastion protégé des dossiers laissés jusque-là à la portée de beaucoup.

Je me suis donc conduit comme le général Paulus et pourtant tout se passait bien. Tout au plus à mon arrivée, j'ai constaté que les conservateurs n'étaient pas utilisés au mieux de leur compétence. Soucieux de professionnalisation, j'ai donc mis à la tête de la salle de consultation un conservateur et j'ai recruté un autre jeune conservateur pour prendre la responsabilité de la bibliothèque tenue jusqu'alors par un personnel non issue de l'Ecole des Chartes. Pour la partie archives, j'avais affaire au conservateur en chef Philippe Schillinger, homme de haute culture historique, pour lequel mon estime s'est vite transformée en amitié. Au-delà des chartistes, je me suis démené pour conserver de talentueux contractuels, en situation précaire de ce fait. Je n'en cite qu'un, pour lequel j'ai du, pour le conserver, batailler ferme avec la direction des ressources humaines du Ministère : Hervé Lemoine. Le fait qu'il soit devenu Directeur des Archives au Ministère de la Culture montre que j'ai eu raison de m'impliquer dans sa titularisation.

Je me plais à rendre hommage à Jean-Pierre Hébert et à Alain Richard, homme de culture, doté d'un bagage historique impressionnant. Mon dernier contact avec Alain Richard a été, à mon départ en retraite, sa demande d'enquêter et de lui remettre un rapport- sur l'enseignement de l'histoire pour la formation des officiers à Saint-Cyr, Navale , Salon et dans les écoles militaires homologues allemandes et britanniques... Qu'a-t-il bien pu se passer pour que cette cohabitation harmonieuse d'historiens militaires et de conservateurs se soit transformée, apparemment, en un chaudron de sorcières avec crises de nerfs à l'appui.

Réponse de l'article : C'est la faute du Général Paulus. Là je réponds non et je l'expliquerai plus loin. Alors, quelles sont les causes profondes comme dirait un de mes maîtres intellectuels en histoire, Pierre Renouvin ?



Raison du gâchis

Pour moi la cause essentielle réside dans le ratage du rattachement du Service à l'administration de la Défense lors de la perte de tutelle des armées. Cette administration ne l'a pas accueillie en mère mais en marâtre. Tout le monde était d'accord pour regrouper les fonctions recherche historique et conservation des archives de chaque armée en un seul service, la division par armées étant archaïque et totalement obsolète. Il fallait l'autorité ministérielle pour enjoindre cette fusion qui heurtait les habitudes. Cela s'est fait, est derrière nous et a réussi, ce qui n'était pas évident, tellement cela bousculait les particularismes. Le ratage n'est pas à ce niveau et il est tout d'abord dû au manque de réflexion des enjeux, à une approche purement administrative d'une question qui méritait une approche fine au moment du passage à l'armée professionnelle.

Il est temps d'expliquer ce qu'est le SHD et d'où il vient. Il est le résultat d'un fort volontarisme des pères de la IIIe République. Pour créer le lien entre la Nation et son Armée, un des grands projets politiques du nouveau régime, et en parallèle, républicaniser

l'armée, il a été donné à des chercheurs historiens militaires la mission de se plonger dans les archives militaires conservés depuis le XVIIe siècle, pour créer une filiation essentiellement avec la saga des armées révolutionnaires et impériales. Il s'agissait de gommer la période Restauration, Second Empire où l'Armée avait été au service de régimes réactionnaires, les mettant parfois en place par la violence. Mission a été accomplie. Valmy, la Patrie en danger ont été revisités. Une symbolique militaire en concordance avec ce nouvel apprentissage civique a été instituée. L'étude de la guerre de 1870 et l'effort du Gouvernement de Défense Nationale ont été mis en exergue à partir des archives. Rémy Porte a signalé le gigantesque effort qu'a constitué, entre les deux guerres la mise au clair de l'action des armées pendant la Grande Guerre, travail exceptionnel (110 volumes) car à côté du texte rédigé dont tout historien doit se méfier, il y a en regard l'intégralité des documents cités, qui permettent le recoupement.

C'est cet aspect, véritable raison d'être du SHD, qui a totalement été insuffisamment perçu. Le Service Historique a une fonction « politique » au sens noble du terme, développer le lien entre la nation et son armée. Or, à l'échelle historique, la rétraction en armée professionnelle est toute récente et c'est actuellement, justement, qu'il y a un besoin accru d'accompagner par la recherche historique ce phénomène de rupture extraordinaire qu'a été la suspension de la conscription, afin de se projeter dans un nouveau modèle de relation armée-nation au moment où la présence physique de l'Armée ne subsiste plus que dans un nombre infime de garnisons.

En dehors de cela, l'histoire militaire, trop souvent absente de la recherche universitaire, est un outil de formation très important à condition de remettre sans arrêt en question la relation des événements. Toutes les armées qui ont encore un savoir-faire reconnu en Occident utilisent ce moyen de formation de leurs cadres. Citons les principales : américaine, britannique, allemande et française. Chef du Cours Stratégie Histoire militaire de l'Ecole de Guerre, j'ai été accueilli en 1993 à Fort Leavenworth, école ayant la même mission de formation, par mon homologue, colonel comme moi. S'étant enquis de mon effectif, j'avouais un adjoint. Il me montra alors le trombinoscope de ses collaborateurs, tous historiens : 50.

Le passage à l'armée professionnelle sous contrainte budgétaire a déjà vidé le vivier des enseignants chercheurs présents alors à Vincennes. Leur action était décuplée par la présence d'appelés du contingent de haut niveau intellectuel, précieux auxiliaires qui ont disparu. L'enseignement de l'histoire militaire à l'Ecole de Guerre a été confié au SHD, avec une poignée de chercheurs, le plus faible ratio, et de loin, de toutes les armées occidentales, dans un pays qui, paraît-il, aime l'histoire et ne jure que par elle.

Personne de bonne foi ne peut contester le fait qu'en dépit de la transformation accélérée des armées, les missions confiées à celles-ci ont été remplies par nos officiers avec succès et doigté durant ces dix dernières années. C'est dû, en particulier, à cette formation qui fournit un type de comportement à l'officier en lui montrant par des exemples historiques soigneusement « décortiqués » ce qu'il doit être, formation que viennent chercher en nombre nos stagiaires étrangers. Personne ne sait qu'un officier historien, à l'initiative du général Paulus suit l'opération du Mali au Centre opérationnel des armées, qu'il y a peu de temps il était sur le terrain pour examiner la bonne collecte des ordres donnés en vue des futures études d'histoire et qu'il a sur place donné aux officiers des conférences pour leur faire connaître par

exemple la façon dont on s'était débarrassé des insurrections de 1916-1917 en ces lieux, à partir des comptes-rendus des acteurs de ces opérations. L'efficacité et l'excellence est à ce prix, autant sinon plus que dans l'efficacité de l'armement. Comprendre un pays, retrouver sa mémoire, qui dans ces milieux est essentiellement orale et perdue avec force, donne de la capacité à agir en faisant preuve d'intelligence de situation, en réfléchissant par exemple ici au comportement des Touaregs, hier et aujourd'hui, alors que les conditions de vie et de rapport entre populations différentes ont beaucoup à voir avec le temps passé.

Le dérapage

C'est cette dimension qui a été mal appréhendée. Dépendant, de mon temps, des services du SGA, je n'ai pas connu l'installation de la tutelle désormais en charge du SHD : La Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives. On aurait dû se méfier dès le choix de ce titre. L'historien que je suis devenu fronce toujours le sourcil au mot « Mémoire » qui non seulement n'est pas scientifique mais évoque quand même un peu, disons-le pudiquement, le « discours officiel ». Dans le même ordre d'idée, la découverte dans l'organigramme d'une fonction « produits culturels » éveille aussi un peu l'attention. Quand j'étais au SIRPA, on finançait aussi des « produits culturels » mais, là, il n'y avait pas de faux nez. On était là pour faire de la communication institutionnelle. Ensuite le mot qui apparaît fortement est Archives. Il est légitime que l'administration de la Défense s'y soit intéressée. Cela a été un progrès car la Défense a des dépôts dispersés dans toute la France et il était indispensable de professionnaliser toute la chaîne. A l'époque, quand j'échangeais avec mon homologue canadien, les courriers étaient estampillés « Service Histoire et Patrimoine ». Cela n'a pas été le cas en France. On a donc mis en place une tutelle pour gérer un service dont la fonction n'était pas inscrite dans l'intitulé générique.

De là, à mon avis, la dérive puisque dans le staff de direction il n'y a aucun « référent histoire », avec le niveau de qualification et de compétences requis pour être l'interlocuteur valable à la fois du Général SHD et de sa Division Etudes en interne, et des autorités de tutelle en externe. J'ai pu assister avec consternation à des errements catastrophiques. Ainsi, à une époque, la Division Etudes composée d'enseignants chercheurs ayant évidemment besoin de conserver leur liberté de recherche, a été mise sous la tutelle de la fonction conservateurs pour servir de contributrice à la mise place de la « valorisation des archives » (en clair le montage d'expositions, ce qui est un contre-emploi évident). La logique des conservateurs est d'ouvrir à la consultation, au titre de service public, les archives, à toute personne qui se présente. La logique d'un centre de recherche, elle, est de conduire des recherches poussées et de favoriser les travaux des chercheurs de haute pointure, nationaux ou étrangers, qui viennent en toute confraternité historique s'y investir. Pour ce faire, j'avais maintenu en place un centre de documentation qui permettait d'accueillir ceux qui étaient en train de travailler sur des aspects peu connus de notre histoire militaire, afin de faire progresser notre connaissance de l'action de nos propres armées. Il permettait accessoirement de répondre rapidement aux « questions à 20 centimes » posées par les cabinets pour nourrir les discours officiels. Cette salle a été fermée. Pourtant elle a facilité le travail de Pierre Péan sur Jean Moulin, celui remarquable de l'Américain Christopher Goscha sur la guerre d'Indochine et accueilli de nombreux chercheurs des pays d'Europe centrale, que l'on a aidé à retrouver leur passé après la chute du Bloc de l'Est. Les remerciements recueillis lors de missions dans ces pays ont montré quel effet de

rayonnement a, pour notre pays, de telles actions.

Je peux ajouter les concours apportés pour mettre sur pied des musées d'armées étrangères : tunisienne, marocaine, sénégalaise, par exemple, au nom de notre passé commun lors des deux guerres mondiales.

Je n'attaque pas les hommes qui ont géré administrativement un service aux finalités certainement mal appréhendées par eux et qui n'ont recruté personne de la compétence suffisante pour que la mission du service ne soit pas pervertie. J'imagine bien que la complexité, qu'il ne faut pas cacher, de la gestion des archives les a incité à se cantonner à ce domaine qu'ils connaissaient mieux, prêtant naturellement l'oreille aux conservateurs, non directement impliqués pour la plupart d'entre eux dans ces autres missions de fond du SHD. Déclarer que la culture de ces deux entités n'est pas la même est enfoncer une porte ouverte...

Qui est responsable de ce ratage ?

Que l'on soit clair. Je ne l'impute pas à l'équipe ministérielle actuelle, qui ne peut que constater le blocage comme elle le fait dans l'échec du service de la solde Louvois. L'échec est dû aux négligences des ministères qui se sont succédé depuis la création de la DMPA et qui se sont désintéressés d'un service d'où, lorsque je le dirigeais, il était possible d'en appeler au ministre directement. En prenant mes précautions, je m'avance à dire que, s'il y a des rumeurs selon lesquelles les armées seraient en partie co-responsables du ratage Louvois le ratage SHD, lui, se circonscrit dans l'orbite SGA, car les armées se sont désintéressés de son fonctionnement. Il serait sain de voir comment les cabinets successifs, et au sein de ceux-là ceux qui auraient du veiller à la bonne marche de l'ensemble et au respect de la mission du SHD, n'ont pas rempli leur rôle de 2005 à nos jours.

Résultat : un limogeage de Général, au moment où le pays s'apprête à se remémorer la grande guerre et en particulier 1914 où ont fleuri fusillés et généraux limogés.

Spécialiste de cette période et de cette problématique (voir mes ouvrages), je peux dire que pour ces deux types de population, le traitement qui leur a été infligé a gravement attenté à l'honneur de beaucoup. Le cas du général Regnault, sur lequel je suis en train de travailler, en est un parfait exemple. Ce général, une des têtes de l'Etat-Major général en 1911, conseiller militaire de Jaurès pour ses études de « Vers l'Armée nouvelle », faisait partie du groupe des officiers hostiles à l'offensive à outrance. Dès le 5e jour de combat en août 14, il était limogé. Joffre le poursuivant de sa vindicte, exigeait du ministre Millerand qu'il le force à se déclarer démissionnaire pour raisons de santé. Sur le refus de l'intéressé il était mis disciplinairement à la retraite d'office alors qu'il n'avait pas démérité. Grâce à l'estime de Gallieni, devenu ministre et au fait que Joffre n'avait pas autorité sur l'Armée d'Orient, il y reprenait du service et ce général, mis en retraite d'office pour incapacité à commander une division, commandait fin 1917 une Armée : l'Armée Française d'Orient. Une fois la guerre terminée, en dépit des efforts du Ministère d'alors, le Conseil d'Etat le rétablissait dans ses grades et appellations. Des dossiers de fonds privé remplissent les cartons de Vincennes. Interdits de s'exprimer après-guerre, nombreux sont les officiers qui ont confiés à leurs carnets leur amertume, décrit les injustices subies puis déposés au Service historique leurs histoires encore jamais publiées.

J'avoue avoir réagi avec stupeur quand j'ai appris qu'il avait été enjoint au général Paulus dernièrement de dire à ses chercheurs de ne pas s'intéresser à cette Grande Guerre sans une autorisation supérieure, alors qu'un siècle après on en est toujours aux poncifs, aux images d'Epinal et que des centaines de cartons dont beaucoup jamais ouverts emplissent les rayonnages.

Comme alors, on a, en tout cas, un peu le sentiment qu'on fait payer à des « lampistes » les erreurs commises plus haut. Je ne peux manquer de faire l'analogie entre la façon dont ont été traité Regnault et Paulus. La carrière de Paulus plaide pour lui. Conscient des enjeux, dépendant d'une tutelle qui lui a parfois été hostile, il a fait ce qu'il croyait dans sa conscience d'officier devoir faire. Il paye un dysfonctionnement qui n'est pas de son fait. Le mal est fait.

Pourquoi s'exprimer publiquement ?

J'ai toujours eu pour règle de conduite dans toute ma carrière d'essayer de gérer les dossiers sensibles au plus bas bruit possible car, et cela n'a rien à voir avec l'indispensable liberté de la presse, poumon de la démocratie, il est patent que « *les medias ne créent pas les problèmes, ils les révèlent et souvent les exacerbent* ». Par la tournure de son article, Jean Guisnel ajoute à cette situation pénible des propos attentatoires à l'honneur de Paulus, insistant sur la sanction le privant de son attente légitime eu égard à toute sa carrière. Cela n'est pas supportable et l'attaque étant publique, il faut une réponse publique.

Devant cet échec, que faire ?

Le surmonter et le moyen de le faire est au sein du cabinet du ministre. Objectivement, et je n'engage que moi, je suis avec intérêt la gestion du ministère par celui qui est à sa tête actuellement. Lui et ses collaborateurs me semblent des personnalités solides, qui cherchent à réagir face à des pratiques qui ont montré leur dangerosité. C'est en crise que l'on peut le mieux réformer. Or, il faut remettre sur les rails une fonction « Histoire militaire scientifique » au sein du ministère de la Défense, que cette fonction soit suivie et défendue de près, car il en va de la formation de nos cadres et de la mise à la disposition du public d'ouvrages d'histoire militaire de qualité, qui ne sont plus produits par ailleurs. Jeune officier, j'ai servi dans un organisme proche du cabinet de Charles Hernu, le Groupe de planification et d'études stratégiques. (Groupe S) J'y ai connu des « hommes de cabinet » qui m'ont marqué, comme François Heisbourg ou le contrôleur général François Cailleateau. Ils m'ont impressionné par leur capacité de travail, leur intelligence, leur culture en sciences humaines et leur aptitude à mettre en chantier des réformes. François Cailleateau est resté pour moi un exemple de ce qu'est un haut fonctionnaire ayant le sens de l'Etat. Nul doute que leurs successeurs sont à l'œuvre. Que sans à priori, ils repensent l'ensemble. Que ce triste épisode qui rappelle les limogeages de 1914 serve au moins à remettre les choses en ordre.

Reste l'honneur du général Paulus, sali par une présentation déformée de la situation. On sait que Jean Guisnel est à l'origine de la relève d'un de mes prédécesseurs à la tête du SHAT en 1994. Il n'y a à cela rien à dire, car il y avait eu faute professionnelle. Chargé de fournir une fiche explicative sur l'affaire Dreyfus dans un service qui détient les pièces originales du dossier d'accusation, ce service avait répondu par une mauvaise fiche tirée de l'équivalent du *Quid*. Ce n'était pas ce qu'on devait attendre de ce service historique.

Reste qu'avec le Général Paulus, on n'est pas dans ce cas. Il va quitter, avec probablement une amertume compréhensible et un sentiment d'injustice profonde, une carrière où il a donné le meilleur de lui-même. Je suis sûr de traduire la pensée de tous nos camarades de la communauté militaire et de tous les historiens qui travaillent sur les archives en disant que, pour nous, il part la tête haute et fournit la plus belle réponse à ceux qui disent que les généraux ne sont que des courtisans, attentifs à plaire à leurs maîtres du moment.

Paulus, tu ne sors pas par la petite porte, tu sors avec honneur. Et l'on se retrouve en toi.

Général (2S) André Bach

Promotion de Saint-Cyr Lieutenant-Colonel Driant (1965-1967)